

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2011

Convocation le 8 avril 2011.

Présents : Jean Claude FLACHAT, Maire ; Jean-Marc DECITRE, Michel LEGRAND, Bernard FARA, Gérard GONON, adjoints ; Jean-Philippe GENTHIAL, Marie-Pierre BERAUD, Ludivine RIVAT, Odette SEYTRE, Sébastien THOLOT

Excusées : Alexandra ORIOL, Patricia AGRAMUNT

Secrétaire de séance : Ludivine RIVAT

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

BUDGET COMMUNAL : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2010, AFFECTATION DU RESULTAT, DETERMINATION DU TAUX DES TAXES LOCALES ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Approbation du compte administratif

Section de fonctionnement :

Dépenses = 482 607.71 € Recettes = 626 610.01 €, soit un excédent de 144 002.30 €

Section d'investissement :

Réalisé en 2010 : Dépenses = 350 386.36 € Déficit investissement reporté de 21009 : 139 840.16 € ; Recettes = 425 826.13 € ; soit un déficit de 64 400.39 €

Reporté sur 2011 : Dépenses = 178 983.00 € Recettes = 132 215.00 € ; Déficit d'investissement reporté = 46 768.00 €

Approuvé à l'unanimité ainsi que le compte de gestion

Affectation du résultat 2010 :

A l'unanimité, il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 2010 de 144 002.30 € comme suit : 111 168.39 € en section d'investissement et 32 833.91 € en report de fonctionnement en 2011.

Détermination du taux des taxes locales :

A l'unanimité, une augmentation de 2 % est votée assurant un produit de 165 102.00 €

Taxe d'habitation	7.06 %	Taxe sur le foncier bâti	8.10 %
Taxe sur le foncier non bâti	35.96 %		

Vote du budget primitif 2011

Section de fonctionnement :

Dépenses = Recettes = 606 075.91 €

Section d'investissement :

Dépenses = Recettes = 470 730.27 € dont 66 720.00 € d'autofinancement. De nouvelles opérations sont prévues aux bâtiments, en voirie et en forêt.

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2010

Section d'exploitation :

Dépenses = 84 570.72 € ; Recettes = 112 489.14 €, soit un excédent global de 27 918.42 €

Section d'investissement :

Dépenses = 421 062.41 € ; Recettes = 412 537.72 € avec un excédent d'investissement reporté de 52 031.80 €, soit un excédent final de 43 507.12 €

Reporté sur 2011 : Dépenses = 452 352.00 € Recettes = 357 800.00 €, soit un déficit de 94 552.00 €

Approuvé à l'unanimité ainsi que le compte de gestion.

Sachant qu'à compter du 1^{er} janvier 2011, Saint-Etienne Métropole a la compétence d'assainissement, les résultats du service de l'eau sont les suivants :

Section d'exploitation : + 17 992.06 € Section d'investissement : - 51 044.89 €

Affectation du résultat 2010 :

A l'unanimité, il est décidé d'affecter la totalité du résultat d'exploitation, soit 17 992.06 €, la section d'investissement présentera un déficit de report de 33 052.83 €

Vote du budget primitif 2011 du Service de l'Eau

Section d'exploitation :

Dépenses = Recettes = 100 711.00 €

Section d'investissement :

Dépenses = Recettes = 537 557.89 € reprenant les opérations en cours d'alimentation en eau potable depuis la source des Blais et l'alimentation du hameau de Choméol depuis Rossillol. Adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE CREDIT :

Les propositions du Crédit Agricole Loire Haute-Loire sont approuvées à l'unanimité comme suit :
contrats de 150 000.00 € et de 200 000.00 € : durée 12 mois. Taux annuel variable : T4M + marge de 0.75 % l'an.

PARTICIPATION A LA MUTUELLE SANTE DU PERSONNEL COMMUNAL :

Il est décidé, à l'unanimité, de participer à hauteur de 25 % de la cotisation 2011 de chacun des agents, en conformité avec la réglementation.

FORET COMMUNALE : PISTE A LA FARE ET PERSPECTIVES DE REBOISEMENT

Il est prévu l'aménagement de la voirie forestière entre le Sardier et La Fare. Le tracé exact doit être défini dans les prochaines semaines en accord avec les propriétaires forestiers. Des premiers crédits sont prévus au budget.

Il est envisagé de reboiser un nouveau secteur de la forêt de La Rivoire.

REVISION DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CADRE DE LA REVISION DU PLU

Lecture du PADD par le Maire. Ce document, rédigé avec le bureau d'études chargé de la révision du PLU, est adopté à l'unanimité.

TRANSFERT DE LA MICROCRECHE : DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF

Depuis sa création, la microcrèche se trouve dans un logement du presbytère. Il est prévu de la transférer dans un local à aménager dans l'ancienne école publique si le financement le permet, aussi, une subvention est sollicitée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

QUESTIONS DIVERSES

Demandes de subventions : Le SIEL propose aux communes de l'aider à financer des lampes dans des villages du Burkina-Fasso. Il est alloué une subvention de 90.00 € au syndicat des énergies. Une subvention de 800.00 € est allouée à l'association « Les Terrasses de Leytra » pour couvrir les frais d'électricité de la station de pompage.

Réforme de livres de la bibliothèque : Etant donné le mauvais état de certains ouvrages, il est décidé de les réformer.

Location de la Salle polyvalente : les tarifs de ménage réalisé par l'agent communal sont les suivants à compter du 1^{er} mai 2011 :

Salle polyvalente	110.00 €	Salle Renée Peillon	70.00 €
Location des 2 salles	150.00 €		

Séance levée à 23h10

Le Maire :

Jean Claude FLACHAT